GRIGNY INFOS
Magazine municipal d'informations
N°354 - décembre 2014
www.grigny91.fr

Joyeuses fêtes de fin d'année

RÉFORME TERRITORIALE
Inventons une coopérative des villes !
page 6

REPORTAGE
Les emplois d'avenir un an après
page 12

SERVICE PUBLIC
Sans gardiens, pas de sport !
page 17

DÉMOCRATIE LOCALE

DOSSIER - PAGES 8 à 11
Projets urbains, environnement, santé, etc. Débattons ensemble !

Grigny Infos N° 354
Décembre 2014

• Mairie de Grigny
Adresse : 19, route de Corbeil
91350 Grigny
Tél. 01 69 02 53 53
Mél. contact@grigny91.fr
Site internet : www.grigny91.fr
Facebook : Ville de Grigny - 91
Horaires d'ouverture :
• Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
• Mardi jusqu'à 19h
• Samedi de 8h30 à 12h

• Vie de quartier
Ferme neuve, 1 rue Rol-Tanguy
Tél. 01 69 02 45 72

N° Vert 0 800 441 651
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

• Prévention sécurité
Ferme neuve, 1 rue Rol-Tanguy
Tél. 01 69 02 45 70

• Point Information Jeunesse
Place Henri-Barbusse
Tél. 01 69 02 46 70

• Centre de la Vie Sociale
1, rue de la plaine
Tél. 01 69 45 42 40

• Les maisons de quartier
Village / Les Aiglons
parc des Aiglons
Tél. 01 69 02 41 20
Grigny2 /Pablo Picasso
avenue des Sablons
Tél. 01 69 06 77 78
Les Tuileries
chemin des Chaulais
Tél. 01 69 02 21 91
Grande Borne / Marie Curie
au Centre de la Vie Sociale
Tél. 01 69 45 42 41

• C. Culturel Sidney Bechet
Place Henri-Barbusse
Tél. 01 69 43 20 09

• Piscine municipale
3, voie Athèna
Tél. 01 69 45 52 07

• Vie associative
1, rue du Minotaure
Tél. 01 69 45 30 10

• Maison des enfants et de la nature
chemin du Clotay
Tél. 01 69 43 21 45

• Service des retraités
Ferme neuve, 1 rue Rol-Tanguy
Tél. 01 69 02 45 71

• Histoire locale et patrimoine
parc St Lazare, 21, rue du Port
Tél. 01 69 43 99 53

• Médiathèques
Victor Hugo
1, rue de la plaine (CVS)
Tél. 01 69 45 42 42
Pablo Picasso
Face au 7 avenue des Sablons
Tél. 01 69 06 06 82

• Service des sports
place Henri-Barbusse
Tél. 01 69 02 46 75 / 73

• Conservatoire municipal
rue des Ateliers
Tél. 01 69 45 03 27

• Maison de la Petite enfance
Rue Saint-Exupéry
Tél. 01 69 02 41 10

• la Caravelle
rue du Minotaure
Tél. 01 69 12 36 60

• Halte-accueil
avenue des Sablons
Tél. 01 69 43 62 01

• la Farandole
8,9 place aux Herbes
Tél. 01 69 21 08 38

• la Recré
MPE, rue Saint Exupéry
Tél. 01 69 02 41 10

Sommaire

3 **Edito du maire Philippe Rio**

4 **Arrêt sur images**

6 **Actualités**
• Réforme territoriale : inventons une coopérative des villes !

8 **Dossier**
• Démocratie locale : la participation citoyenne, toujours plus, encore mieux
• Conseils, commissions, comités, toutes les pistes pour s'impliquer dans la vie locale

12 **Reportage**
• Les emplois d'avenir un an après
• Projet de l'école du Bélier : *« Vivre et réussir à Grigny »*

15 **Sports**
• Des collégiens de Grigny, aux premières loges du Championnat de France de Judo
• Tennis : les bons résultats d'Enzo

16 **Service public**
• Claude Vazquez, conseiller général
• Sans gardiens, pas de sport !

18 **Mémoire d'avenir**
• Grigny la grande guerre : la vie quotidienne au front
• Cérémonie : centenaire de la grande guerre

20 **Pratique**
• En direct du CCAS : evitez l'expulsion
• Dernier jour pour le calcul du quotient familial
• Voter est un droit, pensez à vous inscrire !
• Agenda

VILLE DE Grigny

Directeur de la publication Philippe Rio | **Directrice de la communication** Dorothée Bréant | **Rédacteur en chef** Frédéric Rey | **Rédaction et photos** Marcelline Besson, Marie Folly, Senem Kose | **Maquette** Lionel Beurive | **Banques d'image** Epictura images, Freepik | **Impression** Planète impression | **Distribution** Le Diffuseur des collectivités

Porter plus haut nos ambitions

L'année 2014 a été riche d'enseignements.

La volonté des Grignoises et des Grignois de toujours mieux veiller à leurs intérêts, de se donner la force nécessaire pour résister ensemble aux mauvais coups et de combattre les injustices et les inégalités sociales s'est traduite par la confiance qu'ils ont renouvelée à leurs élus. Ils ont conforté par leur choix la combativité d'une majorité municipale déterminée à défendre l'école et le système éducatif, la culture et le sport pour tous en continuant à faire évoluer leur ville.

Bien sûr, le chemin a été pavé d'embûches, mais nous avons su, comme à notre habitude, rester solidaires pour affronter tous ensemble les difficultés, pour agir tous ensemble afin d'améliorer notre vie de tous les jours, pour innover tous ensemble avec une persévérance et une énergie sans faille.

2014 a donc été une étape marquante de notre histoire locale, porteuse d'espoirs, avec ses orages, ses tempêtes, mais aussi ses accalmies et ses éclaircies.

Au seuil d'une année 2015 qui, n'en doutons pas, mettra encore à rude épreuve notre résolution à porter plus haut nos ambitions et nos projets, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Philippe RIO
Maire de Grigny

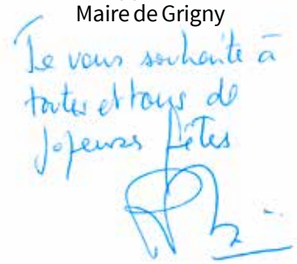

Pétition

Pour la construction du pôle de services à la Grande Borne

Pôle de santé, Maison de la solidarité, antenne de l'Opievoy, permanence de Pôle emploi... Tout un pôle de services, très attendu des habitants, doit voir le jour à la Grande Borne sur la partie du quartier dépendant administrativement de la ville de Viry-Chatillon. Tout est prêt depuis longtemps et financé intégralement par l'Etat, la Région et le conseil général mais le nouveau maire de Viry-Chatillon refuse de signer le permis de construire.

- Nous demandons que le droit à la santé soit une réalité pour tous
- Nous demandons le même accès aux services publics que le reste de la population
- Nous exigeons le respect pour les habitants de la Grande Borne

Monsieur le maire de Viry-Chatillon, signez le permis de construire !

Nom .....

Prénom .....

Ville .....

Déposer au renvoyer la pétition au Centre de la Vie Sociale (CVS) ou à la mairie de Grigny (19, route de Corbeil - 91350 Grigny) que nous transmettrons à M. Vilain, maire de Viry-Chatillon

Solidarité avec le peuple kurde

La ville de Grigny en partenariat avec l'association France Kurdistan et de nombreuses associations organisait une soirée de soutien au peuple kurde. Les réfugiés arrivent au Kurdistan turc, fuyant les combats en Syrie. Les villes qui accueillent cette population en appellent à la solidarité internationale, l'hiver rendant les conditions de survie encore plus périlleuses. En présence de Philippe Rio, maire, d'élus, de grignois, d'habitants de villes voisines, de Sylvie Jan, présidente de France Kurdistan, un direct via Skype avec Februniye Akyol, jeune femme co-maire de la ville de Mardîn a permis d'entendre cet l'appel à l'aide en direct

Le CFP labellisé

6 ans après son ouverture, le centre de formation et de professionnalisation des lacs de l'Essonne a reçu jeudi 13 novembre son label en présence d'élus de la région, du département, de la communauté d'agglomération, de la ville et du personnel et des stagiaires de CFP.

2 fleurs pour un cadre de vie fleuri

Parmi les 56 communes retenues au concours départemental de fleurissement organisé par le Conseil général, Grigny a reçu la distinction « *2 fleurs* » pour la quatrième année consécutive. Mahamoud Soilihi, conseiller municipal délégué au respect du cadre de vie, entouré de Thierry Servelle, des services techniques et Didier Binand, Responsable des Espaces Verts de la Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne recevait mardi 18 novembre le prix récompensant le talent et le soin des jardiniers travaillant sur notre ville. Rappelons que le trophée fleur verte a été décerné à Grigny pour 2013/2017.

Une semaine pour se refaire une santé

Le CCAS, entouré des services de la ville et d'associations a accueilli adultes et enfants pendant une semaine autour de la santé et du bien être. Prévention, conseils, relaxation, jeux, rencontres, mise en beauté, dans une ambiance chaleureuse, chacun a pu se ressourcer et s'instruire.

Rencontre intergénérationnelle avec les services jeunesse, sport et retraités

Gymnastique contée avec la médiathèque

Réforme territoriale

Inventons une coopérative des villes !

Un débat public était organisé le 14 novembre au Centre Sidney Bechet sur l'avenir de Grigny dans le projet de créations de grandes intercommunalités. L'échange a permis de répondre aux nombreuses questions que se posent les habitants sur l'avenir et sur un autre projet d'intercommunalité porté par la majorité municipale.

Plus d'une centaine d'habitants a répondu à l'invitation du maire et du conseil municipal pour venir débattre de l'évolution des intercommunalités et du changement pour Grigny. Philippe Rio a présenté le projet de nouvelle carte des intercommunalités connu depuis cet été (voir encadré) ainsi que le contexte de restrictions budgétaires pour les collectivités dans lequel s'inscrit cette réforme. Il a ainsi rappelé le propos tenu par Manuel Valls devant le Medef : *« La réforme territoriale illustre notre détermination à réduire la dépense publique »*…

Pour les habitants présents à ce débat, le sujet suscite plusieurs interrogations. À commencer par la taille de cette future intercommunalité: *« Pourquoi intégrer une vaste intercommunalité qui va au-delà de ce que prévoit la loi en nombre d'habitants ? »* D'autres personnes s'interrogent sur le démantèlement de notre communauté d'agglomération et ses conséquences : *« quelle est la position de Viry-Chatillon sur la fin de la communauté d'agglomération Les lacs de l'Essonne ? Quel devenir pour les projets urbains, notamment, à la Grande Borne ? »*. Enfin, les habitants ont aussi questionné leurs élus sur leur intention : *« quel sera l'avis que doit rendre le conseil municipal sur cette nouvelle carte en décembre ? Quelle alternative proposez-vous au projet existant ? »*.

Une grande intercommunalité, pourquoi faire ?

À Grigny comme ailleurs, ce regroupement autoritaire des communes suscite beaucoup de débats entre élus, entre services. Une majorité d'élus essonniens a déclaré son opposition en rejetant l'idée d'une énorme intercommunalité. Leur désaccord porte donc sur le périmètre et le *« qui doit aller avec qui »*... Ce n'est pourtant pas le cœur du sujet. La question principale, ce n'est pas tant celle des contours de ces futures agglomérations que leur contenu. Le projet doit répondre à la question : *« une grande intercommunalité pourquoi faire ? »*. *« Jusqu'à présent, l'intérêt des habitants est passé au second plan. Nous avons un autre message à faire passer, celui d'une intercommunalité utile pour les habitants et les acteurs de l'économie réelle, les petites et moyennes entreprises, les artisans et commerçants »*, précise Philippe Rio, *« Si la loi oblige Grigny à se regrouper avec d'autres villes alors cela doit se faire sur la base de la solidarité et de la coopération entre les communes et pour mettre en œuvre un projet bénéfique pour tous. Le risque, c'est que les grands projets d'avenir comme, par exemple, le grand stade de rugby ou la reconversion de la base aérienne de Brétigny ne soient au service que de quelques uns. Ils doivent servir à tous »*.

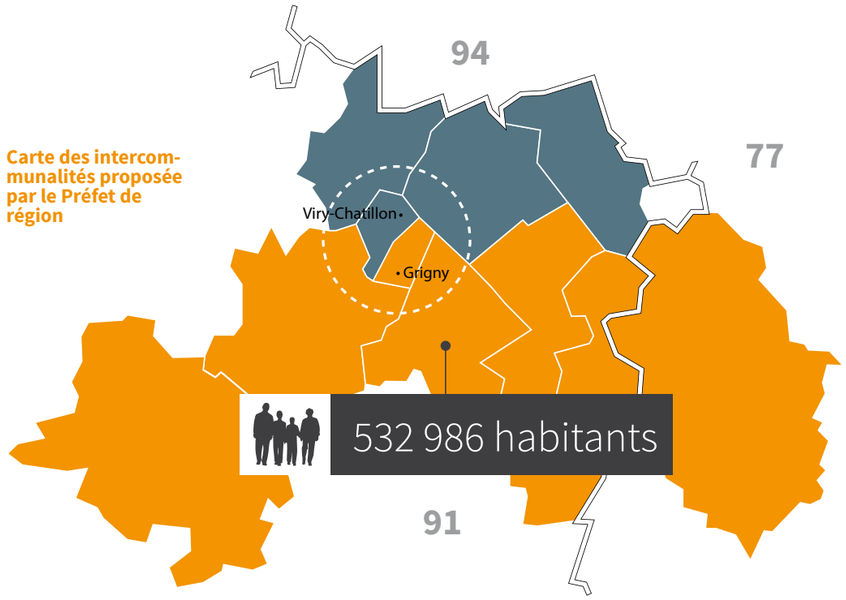

Carte des intercommunalités proposée par le Préfet de région

Cette ambition nécessite de travailler sur un nouveau mode de fonctionnement qui soit plus collectif tout en respectant l'autonomie des communes et le pluralisme. C'est la proposition que la majorité municipale a faite à tous les maires, celle de construire une coopérative des villes.

Prenons l'exemple de la mise en œuvre de la politique de la ville qui porte les projets de rénovation urbaine des quartiers, tous les maires concernés pourraient avoir une démarche commune vis-à-vis du Préfet, car il n'y a pas de concurrence entre les habitants de Grigny et ceux des Tarterêts ou de Saint-Hubert. Oui, une autre intercommunalité est possible, utile aux habitants et aux communes. C'est cette idée que nous allons ensemble porter dans les prochains mois ainsi qu'un accompagnement par l'État des grands projets pour ce futur territoire.

Les élus grignois et castelvirois votent majoritairement contre le projet de nouvelle carte intercommunale

Appelés à se prononcer avant la fin de l'année pour ou contre le projet de nouvelle carte intercommunale, les conseils municipaux de Grigny et de Viry-Chatillon ont tranché. C'est le non qui l'emporte avec au total 38 voix contre et 36 pour. Pour bien comprendre le résultat, il faut avoir à l'esprit ce que dit la loi de réforme territoriale, à savoir qu'en n'exprimant pas d'avis, celui-ci est réputé favorable au projet... Par conséquent, tous ceux qui soit s'abstiennent, soit ne prennent pas part au vote ou qui sont absents le jour de vote acceptent de facto le projet.

Regardons en détail les résultats ville par ville. A Viry- Chatillon, c'est le oui qui est majoritaire avec 33 voix pour et 6 voix contre. Résultat inverse à Grigny avec 32 voix contre et 3 voix pour*. Kouider Oukbi, Alexandra Lamothe et Sylvie Gibert n'ont pas pris part au vote. Par ce simple fait de refuser d'exprimer un avis, ils acceptent la nouvelle carte intercommunale et la scission de la communauté d'agglomération !

Ce sujet de l'avenir intercommunal a réservé d'autres surprises. La communauté d'agglomération, censée donner aussi un avis, a carrément tout fait pour empêcher que le vote ait lieu et même qu'un simple débat puisse se tenir. Lors d'une séance du conseil communautaire le 20 novembre, le président de la CA avait retiré le sujet du vote de l'ordre du jour. Devant ce déni de démocratie, les élus de la gauche grignoise et castelviroise avaient alors décidé de quitter la salle. Lors d'une nouvelle séance le 29 novembre, une motion déposée par Philippe Rio, au nom de la gauche rassemblée (PCF, PS, PG, Les Verts, citoyens engagés) demandant un débat sur le sujet a été repoussée par 26 voix (24 pour). Parmi les élus qui ont rejeté le principe d'un débat à la communauté d'agglomération, on trouve... Sidi Bendiab et Jean-Paul Willaume. Or, au conseil municipal de Grigny, ces deux élus ont voté contre le projet de nouvelle carte intercommunale. Au conseil municipal de Grigny, ils sont contre la réforme ; au conseil d'agglomération, ils sont pour. comprenne qui pourra...

*La délibération peut être consultée sur le site internet de la ville www.grigny91.fr

Participation citoyenne, toujours plus, encore mieux

Pouvoir être entendu, consulté, écouté de manière permanente, c'est l'objectif de la participation citoyenne qui permet à chacun de s'impliquer dans l'avenir de notre ville.

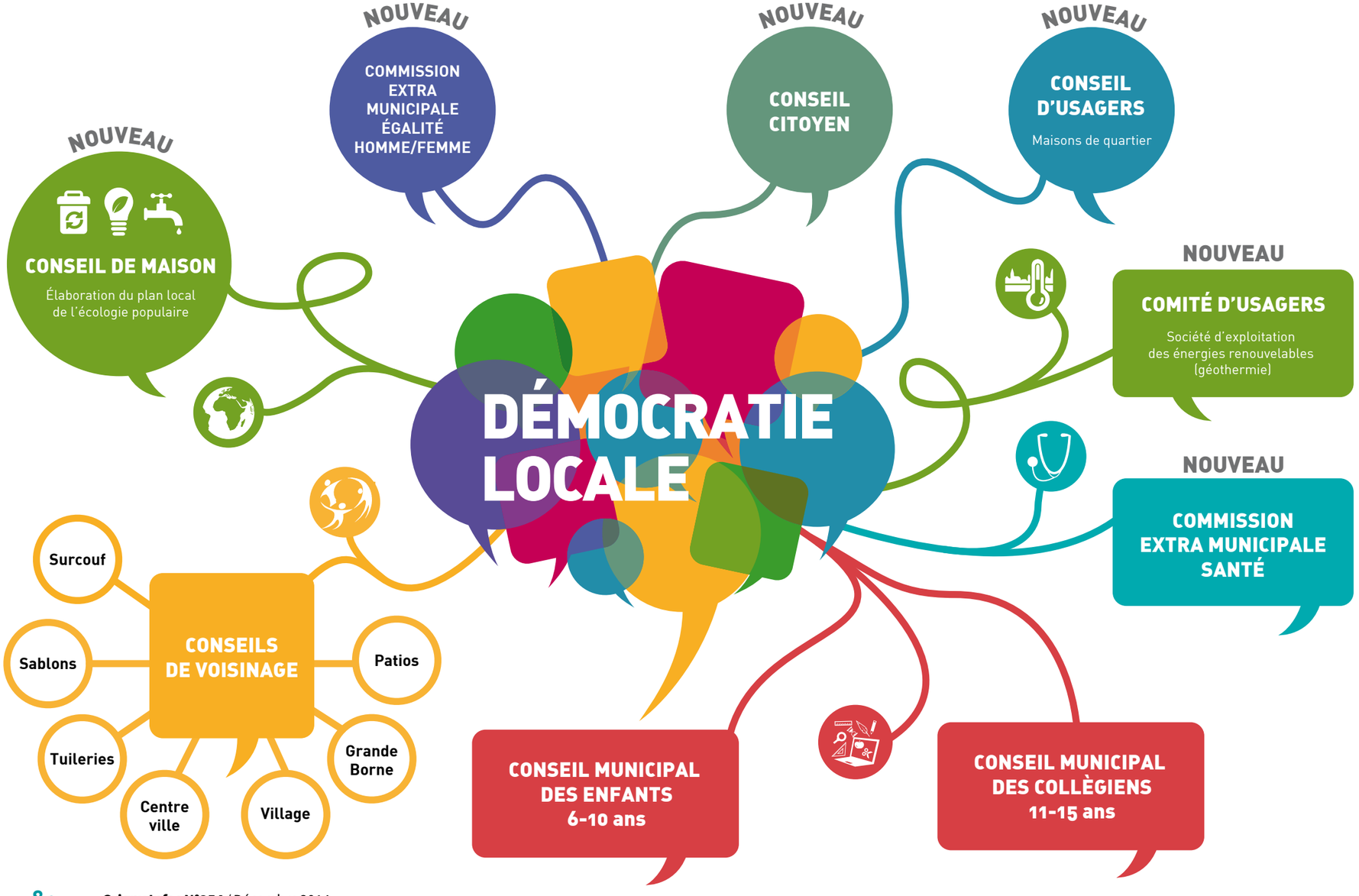

Yveline Le Briand,
adjointe au maire chargée de la vie de quartier, de l'éducation et la réussite éducative

Grigny infos - Démocratie locale ou participation citoyenne, qu'est-ce que c'est au juste ?

Yveline Le Briand - Un des fondements de notre démocratie, c'est l'élection au suffrage universel. C'est ce qui nous donne notre légitimité. Pour autant , la démocratie, c'est aussi l'exigence sans cesse renouvelée d'une participation populaire au service de l'intérêt général. La municipalité met en place des démarches de concertation autour de grands projets comme l'aménagement de la plaine centrale à la Grande Borne ou du square Surcouf. Elle développe aussi les espaces où chacun peut être écouté et consulté. Plusieurs instances permettent cette expression citoyenne comme les conseils de voisinage, les commissions extra-municipales, les comités d'usagers ou encore les conseils municipaux des enfants et des collégiens (voire pages 10 et 11).

GI - Comment la parole des habitants est-elle prise en compte ?

YLB - Ces lieux d'expression et de parole sont nécessaires pour éclairer les décisions des élus. Ce serait trompeur de laisser croire qu'il est possible de tout faire, mais nous avons conscience que notre efficacité ne peut reposer uniquement sur nos engagements personnels. Nous avons besoin de l'avis des habitants et de leur expérience pour pouvoir avancer et construire le vivre ensemble. Le 8 novembre, des habitants ont assisté à un atelier à l'invitation de la ville et du GIP pour co-élaborer le contrat de ville. La concertation citoyenne peut ainsi s'effectuer à différents niveaux et sur une variété de sujets qui touchent au cadre de vie et le quotidien. La concertation publique sur l'aménagement de la Plaine centrale à la Grande Borne a été à ce titre exemplaire.

GI - Qu'est-ce qui est possible de faire encore en matière de participation citoyenne ?

YLB - Deux choses peuvent être faites. D'abord faire évoluer les instances participatives pour en améliorer le fonctionnement. Par exemple, l'ordre du jour des réunions des conseils de voisinage est maintenant co-établi avec les habitants référents. Nous élargissons la palette d'instances pour développer l'engagement citoyen sur d'autres thématiques comme, par exemple, sur le projet de ville ou l'environnement et le changement climatique (voir page 11). Nous réfléchissons à la création d'autres dispositifs comme un conseil des sages et des jeunes qui favoriserait un lien intergénérationnel autour des projets pour Grigny.

Dossier • Démocratie locale

Conseils, commissions, comités...
toutes les pistes pour s'impliquer dans la vie locale

Conseils de voisinage
Ces espaces d'information, d'écoute, de débats et d'élaboration de projets d'intérêt collectif concernent l'aménagement du quartier, la vie de quartier ou encore l'amélioration du vivre ensemble. Il y a 7 Conseils de voisinage : Patios, Grande-Borne, Village, Centre-ville ; Tuileries, Sablons, Surcouf. Ouverts à tous, ils se réunissent une fois pas trimestre.

Conseil municipal des enfants, conseil municipal des collégiens
C'est un espace d'expression sur la vie de la ville. Dans chacune des tranches d'âge, ce conseil permet aussi d'apprendre et de comprendre la vie démocratique et, pour la municipalité, de consulter les enfants et d'écouter leurs propositions.

Comité des usagers de la Société d'Exploitation des Energies Renouvelables
Créée en mars 2014 pour assurer la gestion du réseau de chaleur alimenté par la géothermie à Grigny et Viry-Chatillon, cette société publique locale a prévu dans ses statuts un comité de résidents usagers (6 Grignois et 4 Castelvirois) pour défendre leurs intérêts. Parmi eux des censeurs qui participeront aux conseils d'administration.

Commissions extra-municipales
Ces commissions sont des lieux de concertation et de proposition sur des thèmes spécifiques. Il en existe une sur la santé composée de représentants d'habitants et d'acteurs locaux concernés par le sujet, professionnels de santé, associations (voir Grigny Infos d'octobre 2014). Une autre commission, chargée de promouvoir l'égalité hommes-femmes, est en cours d'élaboration.

INSTANCES EN CRÉATION
Conseil de citoyen
La nouvelle politique de la Ville prévoit la création de Contrats de ville qui rassembleront l'ensemble des partenaires impliqués (Ministères, organismes publics, collectivités locales…). Ils s'engageront pour une période de 6 ans sur des projets qui ont trait à la fois à l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, au renforcement des services publics. Ce projet sera défini et mis en oeuvre avec l'implication directe des habitants qui y participeront à chaque étape. Ainsi, nous allons créer un Conseil citoyen constitué de représentants des différentes instances participatives déjà existantes comme le conseil de voisinage, les commissions extra-municipales, etc.

INSTANCES EN CRÉATION
Comité des usagers des maisons de quartier
Ce comité est une expérience nouvelle de participation et de dialogue avec les usagers des maisons de quartier pour contribuer à la mise en œuvre d'une politique sociale et solidaire et améliorer l'offre de services. A la maison de quartier Marie Curie, par exemple, les thèmes abordés porteront sur la réussite des enfants à l'école, l'insertion des adultes, les loisirs, la connaissance de ses droits...

INSTANCES EN CRÉATION
Comité des usagers de la maison des enfants et de la nature
Comme pour les maisons de quartier, la maison des enfants et de la nature va mettre en place un comité d'usagers et une démarche participative pour élaborer un plan local d'écologie populaire à l'échelle de la ville. Dans ce comité qui sera composé d'habitants, d'acteurs locaux, de représentants d'associations et d'entreprises, des représentants des maisons de quartiers, il sera question des défis écologiques et des moyens pouvant être mis en œuvre à notre niveau pour lutter contre le changement climatique ou pour préserver la faune.

Elles ont participé aux ateliers sur l'élaboration du contrat de ville

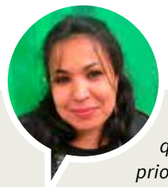

Hafida
« Ces ateliers étaient très intéressants, j'espère qu'il y aura une suite et des solutions. Pour moi la priorité, c'est l'éducation : trouver un moyen de stopper le décrochage scolaire, enlever les barrières entre les parents et les enseignants, aider les parents qui ont du mal à aborder les enseignants parce que ça les renvoient à des difficultés qu'ils ont pu avoir, les rassurer et les amener à communiquer avec les enseignants, car les parents sont le lien entre l'enfant et l'école ».

Dominique
« La ville a un gros potentiel, son bâti, son environnement, ces moyens de transports. Il s'y fait beaucoup de choses pour les jeunes, la santé. Ma priorité, c'est de meilleurs moyens pour faire connaître à tous ses atouts, ses possibilités. Et aussi, de ne pas laisser tomber les belles initiatives, de les les approfondir et de les mener jusqu'à terme et ensuite, de passer à autre chose ».

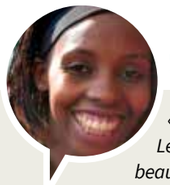

Seynabou
« Cette matinée a été très enrichissante. Les thématiques finalement se rejoignaient sur beaucoup de points, l'éducation, les espaces publics, l'accès aux droits, l'envie d'avancer et de bien vivre. Les quartiers ne font qu'un. Ma priorité, c'est une plus grande information sur les possibilités qui sont offertes. La soirée des diplômés, par exemple, n'est pas assez connue des jeunes et des parents ».

Bibifaeza
« Je souhaite que ces ateliers portent leurs fruits. Ma priorité, c'est la formation, et plus spécialement les problèmes que rencontrent les jeunes, à tous les niveaux, pour trouver des stages. C'est terrible pour les jeunes, qui perdent quelquefois leur formation parce que les employeurs ne veulent pas jouer le jeu. Il faut travailler ce sujet et trouver des solutions durables pour tous les jeunes qui sont confrontés à cela ».

Témoignages

Les emplois d'avenir un an après

120 jeunes grignois ont signé ce contrat d'emploi d'avenir. Ces emplois aidés ont été créés pour favoriser l'insertion professionnelle. Quatre d'entre eux témoignent.

Sayeh Sami Bougaham, 21 ans

Employé polyvalent du Bâtiment à l'Opievoy, à Grigny.
En poste depuis mai 2014.

Titulaire d'un bac, Sami a travaillé dans l'électricité avant de commencer cet emploi. Son tuteur est très satisfait de ses compétences et de son énergie. Le jeune grignois intervient aussi bien sur les demandes urgentes que sur les travaux de remise à neuf de logements à la Grande Borne. Il suivra une formation sur l'intranet et la mise en place de planning. Pour lui, l'emploi d'avenir est un bon plus.

“ L'emploi d'avenir est un bon plus.”

Emeline Kichenin, 25 ans

Assistante administrative au services techniques de la ville de Grigny.
En poste depuis décembre 2013.

Après un bac pro et plusieurs petits boulots dans le privé, Emeline a rejoint les services techniques en tant qu'emploi d'avenir. Elle est enthousiaste quand elle décrit son travail d'assistante et l'accueil qu'elle a reçu dans ce service. Elle a été directement impliquée par sa tutrice dans la gestion administrative des techniciens, la gestion des demandes de subvention, le budget. *« J'ai appris plein de choses et chaque jour, je dors moins bête »*. La mission locale l'a bien aidée dans ses démarches et a permis cette première expérience très intéressante et très concrète pour la suite de sa vie professionnelle.

“J'ai appris plein de choses et chaque jour, je dors moins bête.”

La signature des emplois d'avenir se passe en mairie en présence de l'employeur et du maire, président de la Mission locale.

Leslie Baltyde, 24 ans

Assistante formation au service des ressources humaines pour la CALE à Viry-Chatillon.
En poste depuis mai 2014.

Leslie a une licence en Ressources humaines et apprécie pleinement de pouvoir travailler à ce poste et d'acquérir grâce à cet emploi d'avenir l'expérience professionnelle si souvent demandée aux jeunes. Participation au montage pédagogique et budgétaire des actions de formation individuelles et collectives prévues au plan de formation, recueil et conseil sur les demandes de formation, tenue de tableaux de bord, gestion administrative des agents en formations (inscriptions, relation avec les organismes), ses journées sont bien remplies. Coachée par sa tutrice, elle bénéficie également de formations professionnelles afin de pouvoir constamment développer ses compétences. Pour elle, ce dispositif est une vraie chance, une solution pour débloquer le chômage des jeunes.

“ (...) acquérir grâce à cet emploi d'avenir l'expérience professionnelle si souvent demandée aux jeunes.”

Fabrice Edouard, 23 ans

Animateur nouvelles technologies au centre de Formation de l'Essonne, à Grigny.
En poste depuis janvier 2014.

Pour Fabrice, ce poste est un vrai bonus. Il est titulaire d'un BEP agent de maintenance sur équipement bureautique. Après avoir travaillé comme préparateur de commandes dans le privé, il apprécie le contact, les échanges, la variété de ses tâches : il gère la page facebook et le site internet du Centre, intervient sur les problèmes informatiques, donne des cours et forme le public aux différents logiciels et traitement de textes, à la recherche sur internet. Il suit en parallèle une formation de designer graphique à l'ISCIO (Institut Supérieur Commerce Informatique d'Orsay) pour l'obtention d'un BTS. Cet emploi d'avenir est une aide véritable à sortir de l'impasse.

“ Cet emploi d'avenir est une aide véritable à sortir de l'impasse.”

Emplois d'avenir, mode d'emploi

Ce dispositif a été créé en 2012 pour favoriser l'insertion professionnelle de jeunes de 16 à 25 ans. Sont concernés les jeunes qui n'ont aucun diplôme ou titulaires d'un CAP / BEP et qui ont été en recherche d'emploi 6 mois au cours des 12 derniers mois. Pour les jeunes Grignois comme tous ceux qui résident en Zone Urbaine Sensible (ZUS), il est possible d'accéder à un emploi d'avenir avec un diplôme jusqu'à bac + 3 à condition d'avoir été en recherche d'emploi 12 mois au cours des 18 derniers mois. Enfin, les jeunes en situation de handicap sont éligibles au dispositif des emplois d'avenir jusqu'à 30 ans. Le jeune effectue un parcours de formation permettant d'acquérir des compétences professionnelles. Son suivi professionnel est assuré par la mission locale et sur le lieu de travail par un tuteur. Deux types de contrats sont prévus : des contrats à durée déterminée d'un an, renouvelables deux fois, lorsque l'employeur est une collectivité territoriale, une association, un hôpital, un organisme HLM ou un contrat à durée indéterminée lorsque l'employeur est une entreprise privée.

Pour plus de renseignements, contactez la mission locale ou le Capemploi si vous êtes en situation de handicap.

Vivre et réussir à Grigny

Bakary Diarra, 31 ans, ancien de l'école du Bélier est venu rencontrer les élèves de CM2 pour raconter son parcours.

C'est la deuxième fois qu'il intervient, pour lui c'est un plaisir de partager avec les petits grignois son parcours, il pense que c'est un bon moyen de les aider.

Il a présenté son cursus : habitant du Dédale, scolarisé au Bélier puis à Jean Vilar, il a obtenu un BAC et un BTS avant de s'orienter vers son emploi actuel.

Les enfants avaient préparé des questions sur sa vie d'enfant dans le quartier et son métier : *« Est-ce que vos amis vous influençaient ? Aimez vous ce que vous faites ? Pour quelles raisons avez-vous étudié ? Pourquoi avez-vous choisi de réussir ? Pourquoi avez-vous choisi d'être facteur ? »*

À toutes ces questions, Bakary a répondu de manière très positive :

« L'endroit où l'on habite peut exercer une influence déterminante sur les chances de réussir. », comme le souligne Bakary, *« J'ai rencontré des gens qui avaient des a priori sur moi parce que j'étais issu de Grigny. Et quand ils apprenaient à me connaître, ils constataient que j'étais comme eux, c'est notre devoir de changer cette image »* et il ajoute *« Dans la vie si on a des objectifs qu'on s'accroche à ses rêves et qu'on s'en donne les moyens, la clef de la réussite est le travail, le travail, le travail !»*.

« J'ai été beaucoup influencé mais je n'ai jamais suivi le chemin des anciens amis, ce qui aurait pu nuire à mon avenir ». « J'ai toujours été un élève sérieux j'avais des bonnes notes, mais cela m'est arrivé aussi d'avoir des punitions ».

« J'ai voulu être facteur car je travaille tôt le matin et j'ai mon temps libre l'après midi, il est important d'exercer un métier que l'on aime ». Avant de conclure : *« J'ai choisis de réussir parce que je pensais à mon avenir, pour montrer que quand on veut on peut et surtout pour rendre fière ma famille ».*

Le projet

Madame Ben Said Professeur, explique : *« On privilégie les personnes qui ont été scolarisées au Bélier. Les élèves se posent des questions sur ce qu'ils veulent faire, ce qu'il faut faire, comment choisir. En CM2 ils comprennent beaucoup de choses et avec le passage en 6ème, ils peuvent se laisser déborder. On commence tôt à leur montrer comment on peut réussir et peut être qu'ils se poseront des questions. Le plus important, c'est de montrer aux enfants que même s'ils habitent Grigny, ils peuvent réussir et faire ce qu'ils ont envie de faire plus tard. Le but, c'est qu'ils choisissent la bonne voie et le bon chemin. »*

Une maquette géante du système solaire en projet

Le soleil, la Terre et puis Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et toutes les autres planètes qui font partie du système solaire réunies dans une grande maquette. Ce projet, imaginé par l'association Décider, a séduit le jury Coca Cola. Chaque année, l'entreprise décerne des prix aux différents projets associatifs retenus par un jury composé de membres du personnel et d'élus*. L'idée de créer un monument représentant le système solaire est venue lors des visites culturelles, pour les habitants, organisées par l'association Décider à la Cité des sciences. *« Nous avons eu l'envie d'imaginer un outil pour matérialiser l'univers et pour favoriser la curiosité et l'envie d'apprendre »*, explique Vincent Ydé. Un travail de réflexion a été engagé pour trouver un moyen d'installer une maquette permanente de l'univers et pourquoi pas sur une partie de la Plaine à la Grande Borne. Plusieurs idées commencent à émerger pour représenter de façon concrète le système solaire. Parmi les pistes possibles, celle de créer un monument végétal avec des planètes composées d'une sphère en osier sur laquelle des plantes grimpantes pousseraient. La conception et la réalisation de ce projet se feront avec les habitants associés à ce projet.

*Plusieurs associations ont été distinguées par le jury Coca Cola parmi lesquelles : Universelle Grigny boxe univers ; Jeunes Charity France ; Fête le mur ; Cap'Carribean.

Des collégiens de Grigny, aux premières loges du Championnat de France de Judo

La classe de judo du collège Pablo Neruda, s'est rendue Samedi 8 novembre 2014 au championnat de France de judo au grand dôme Villebon. Les collégiens étaient accompagnés de leur professeur de sport Monsieur Alarçon, de la principale du collège Mme Fonte et du Maire Philippe Rio. Ils ont rencontré Stéphanie Possamai, championne du Monde, 3e aux jeux olympiques à Pékin et championne d'Europe. *« Cette activité s'est mise en place avant tout par rapport à un projet qui a été monté par un professeur d'EPS spécialisé en Judo »*, explique Mme Fonte, principale du collège Pablo Neruda, *« Le but pour nous est d'améliorer la réussite et les capacités de l'élève, de lui faire acquérir d'autres compétences par le biais du Judo. À Grigny, au collège Pablo Neruda, nous sommes en éducation prioritaire plus et c'est un moyen supplémentaire pour valoriser les élèves »*. À noter, la présence de : Jérôme Guedj (Président du Conseil général), Michel Pouzol (Conseiller général délégué en charge du sport), Fabrice Guillet (Président de la ligue de judo de l'Essonne), Christophe Rio (Président l'USG Judo) et Jean-Claude Senaud (Directeur Technique National FF Judo).

Les collégiens Ayoub, Cogoul, Anais, Ajit, Sofia, Rami entourés de Philippe Rio, maire et de Jérôme Guedj, président du Conseil général.

Stéphanie Possamai, championne olympique à la rencontre des élèves grignois

Anais Teijo

« J'ai bien aimé les combats, surtout ceux des femmes, c'était tonique et quand elles combattaient, elles faisaient des ippons. Les garçons c'est fort, on sentait leur rage de vaincre. Merci au prof de sport ! j'ai apprécié de rencontrer la championne du judo ».

Ajit Binka

« Cette journée s'est bien passée, il y avait des super combats, on a pu passer un très bon moment avec la section sportive. Il y avait des combats magnifiques, j'ai adoré, j'ai plus mes mots ! ».

Tennis : les bons résultats d'Enzo

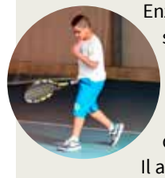

Enzo, 10 ans bientôt, poursuit son petit bonhomme de chemin au sein du club de Tennis de Grigny (U.S.G) ainsi qu'à la Ligue de l'Essonne depuis 6 ans. Il a représenté l'Essonne et l'U.S.G Tennis sur des tournois où toutes les ligues d'Ile-de-France étaient présentes, enchainant un palmarès de 49 matchs gagnés sur la saison dernière. Avec un programme chargé cette année, Enzo est toujours aussi motivé pour atteindre le niveau national.

Un nouveau pacte pour le développement et pour l'emploi

Le maire Philippe Rio a signé, en présence du préfet délégué à l'égalité des chances, Joël Mathurin, du vice-président du Conseil régional Jean-Paul Planchou, du vice-président du Conseil général Guy Bonneau et du Président de la Cale, Laurent Sauerbach le pacte régional pour l'emploi.

Grigny a accueilli mercredi 26 novembre la cinquième édition du forum pour l'emploi organisé par notre communauté d'agglomération. Le public est venu nombreux à ces deux journées de rencontre qui rassemblent les entreprises, les institutions, divers organismes de formation. Cette nouvelle édition du forum a été également l'occasion de signer le second Pacte pour le développement du territoire en présence de Joël Mathurin, préfet délégué pour l'égalité des chances. Le Pacte est une démarche conclue pour une période de trois ans entre le conseil régional d'Ile-de-France, la communauté d'agglomération, le conseil général de l'Essonne, les villes de Grigny et Viry-Chatillon.

Ses actions visent principalement les demandeurs d'emplois et les salariés des entreprises. Il accompagne l'évolution économique du territoire et favorise l'accès de la population du territoire à la qualification et à l'emploi durable. Cela passe, par exemple, par une meilleure coordination des acteurs ou un soutien aux créations d'emploi. *« Le Pacte pour le développement est un engagement très fort de la région. À travers cette démarche, nous avons construit une stratégie partagée et mis à la disposition des acteurs impliqués dans l'emploi une boîte à outils pratiques, précise Philippe Rio. Dans le bilan du premier Pacte que nous avons dressé, 85% des actions qui étaient prévues ont été réalisée. C'est le meilleur taux régional ! »*. Ce nouveau Pacte va poursuivre ses ambitions pour la communauté d'agglomération et sa population. Plusieurs actions sont programmées, notamment en direction des jeunes. Citons, par exemple, l'accompagnement de jeunes vers l'alternance, l'accès à la qualification et à l'emploi en développant les compétences langagières des demandeurs d'emploi, la mise en place d'une action *« hors les murs »* pour identifier et mobiliser les publics non pris en charge, etc.

Le Conseil général, une instance de proximité

Le Conseil Général impulse des dispositifs d'insertion et d'accompagnement des personnes pour l'accès à l'emploi. A ce titre, il est partenaire financier du Pacte Régional pour l'Emploi et signataire de ce pacte pour le territoire des Lacs de l'Essonne. L'objectif est de rapprocher les demandeurs d'emploi des offres disponibles (formation qualifiante, mise à niveau linguistique, formation adaptée pour les personnes les plus éloignées du travail..) tout en agissant pour des créations nouvelles d'emplois sur notre territoire. C'est l'occasion de rappeler le rôle du Conseil Général, instance de proximité pour les populations, niveau intermédiaire indispensable entre les communes et les régions. Pourtant le gouvernement voulait supprimer les conseils généraux en 2020, au nom de la réduction des dépenses publiques. Mais le premier ministre a dû reculer devant les protestations. On ne parle plus de suppression et c'est tant mieux ! Raison de plus pour prendre très au sérieux les élections départementales de mars prochain.

Claude Vazquez, conseiller général

Sans gardiens, pas de sport !

Sécurité, accueil, vigilance, les gardiens des équipements sportifs sont les garants du bon fonctionnement de ces lieux qui accueillent plus de 700 personnes par jour, de 8h30 à minuit, 7 jours sur 7.

Chandrassen Luchoomun dit « Maurice » et Félix Kichenin, gardiens respectivement depuis 4 et 23 ans.

Sandrine, Djamila, Félix et *« Maurice »* veillent sur le gymnase du centre ville comme sur leur propre maison. Tous les matins à 6h30, à tour de rôle, en binôme, ils ouvrent le gymnase et commencent leur journée en se partageant les tâches. Tout d'abord, faire un tour et vérifier que l'équipement n'a pas subi de casse et ensuite, entamer le travail d'entretien des vastes locaux : aspirateur, lavage des sols, des tapis ou des vitres, ramassage des feuilles et papiers aux alentours avant d'attaquer les sanitaires. Pendant ce temps, dès 8h30, les classes des écoles ou des collèges commencent à affluer. Les gardiens vigilants gardent un oeil sur les allées et venues, renseignent, répètent les règles de bon usage des lieux, et entre deux cours, inspectent les salles et les vestiaires et ramassent tout ce qui a été oublié : pulls, équipement, carnet de liaison, papiers de bonbon... Au détour des salles, les petits travaux, ampoules à changer, poignées de porte branlantes attendent les bons soins des gardiens bricoleurs. Une fois finis les cours scolaires, place aux *« NAP »*, ce jusqu'à 16h30, pour enchaîner avec les associations. Judo, aikibudo, twaekondo, karaté, escalade, tir à l'arc, volley, hand, badminton, ping pong, zumba, roller, autant de disciplines, autant de clefs pour les salles, que les gardiens gardent précieusement et comptabilisent tout au long de la journée. Là encore, les gardiens endossent quelquefois l'habit de nounou et surveillent les enfants que les parents tardent à venir chercher. Et tout ce passage implique un travail de surveillance du respect des règles et un recadrage des utilisateurs : on ne salit pas, on ne mange pas, on utilise le matériel à bon escient. Et c'est aussi des gardiens sauveteurs, puisqu'ils sont formés aux premiers soins et qu'ils appellent les secours en cas de besoin. Après une telle journée, quand on demande à *« Maurice »* et Félix s'ils pratiquent un sport, l'un dit courir après son balai *« o'cédar »* dans les salles et faire du vélo, le deuxième n'a jamais pratiqué de sport.

Quelques chiffres du sport à Grigny

27 *gardiens d'équipements sportifs*

8 *équipements*

700 *personnes / jour environ*

La vie quotidienne au front

Ceux qui partent à l'armée lorsque la guerre éclate se considèrent comme une « classe sacrifiée ». Déjà soumis à la loi des trois ans de service militaire contre laquelle lutta Jean Jaurès, ils se retrouvent enrôlés 4, voire 5 ans de plus, les dernières mobilisations ayant eu lieu en 1919. Certains qui, par chance, auront réussi à rester en vie, auront donc passé 8 ans sous les drapeaux ; d'autres, comme ceux de la « classe 1914 », n'auront eu qu'une formation de quelques semaines avant le départ au combat.

Carte postale reçue par un Grignois le 22 avril 1916

La distribution du courrier est le seul lien permanent avec la famille qui permet de combattre le *« cafard »*. Sa distribution devient possible quand les positions militaires se fixent. Chaque jour, 80 000 colis en moyenne sont expédiés vers le front. Envoyé en franchise postale (tout courrier adressé à un militaire est gratuit) le paquet ne doit pas dépasser 10 kg et met environ 10 jours pour être acheminé. À cela s'ajoutent les 4 à 10 millions de lettres quotidiennes, les 70 000 journaux adressés aux tranchées et les 11 000 mandats postaux. Un contrôle postal est mis en place en juillet 1915 afin de surveiller le courrier des militaires français, et des commissions sont chargées d'ouvrir plusieurs lettres dans chaque unité pour jauger le moral des troupes, repérer les informations secrètes, mais également les opinions subversives, contestataires ou simplement contraires à celles de l'armée.

L'armée a par ailleurs doté tous les *« poilus »* d'une plaque en aluminium qu'ils doivent porter autour du cou, où sont gravés leurs noms, prénoms et numéro matricule afin de faciliter l'identification et la reconnaissance des corps. Le dispositif sera peu efficace puisque la France compte 300 000 disparus, chiffre ramené à 250 000 après les exhumations et les recherches effectuées après 1918.

Au front, la peur, la souffrance, le froid et l'horreur côtoient la mort quotidienne, le risque de maladies liées à la présence de cadavres que l'on n'a pas pu enterrer à cause des bombardements ou du gel, la présence de nuisibles, comme les poux, les punaises et les rats. Un argot *« poilu »* se développe en même temps, le soldat trouvant refuge dans un *« gourbi »* (abri), une *« guitoune »* (tente) ou une *« cagna »* (abri), se frayant un chemin à travers les *« boyaux »* (passages creusés dans le sol pour relier les tranchées) et les *« sapes »* (galeries creusées sous les camps ennemis) et trimbalant son lourd *« barda »* (équipement) sur le dos. Face à lui se trouve une zone dévastée entre les tranchées qu'il appelle le *« bled »* ou le *« no man's land »*. La nourriture est composée de *« singe »* (une conserve de viande), de pain, de riz, de pâtes, de *« jus »* (mauvais café) et de *« pinard »*.

Poilus au travail dans les tranchées

Les poilus

L'usage de la dénomination *« poilu »* remonte bien avant la Grande Guerre : déjà en 1659, dans sa pièce Les Précieuses ridicules, Molière parle d'un *« brave à trois poils »* pour désigner un homme intrépide, au courage éprouvé. L'idée, puis le terme lui-même de *« poilu »*, furent repris au XIXe siècle pour nommer les grognards des armées de Napoléon, incarnations de la virilité, de la force et de la détermination. Dans Le Médecin de campagne (1833) ou encore Le Père Goriot (1835), Balzac appelle *« poilus »* les soldats de l'Empire qui savent faire preuve de hardiesse, d'énergie et de résolution. L'expression va connaître un succès considérable : elle servira dans l'argot des casernes pour désigner un homme d'attaque qui n'a pas froid aux yeux. Mais c'est surtout dans les tranchées que cette épithète s'est généralisée pour désigner tout à la fois les *« braves »* qui ont vu le feu de près et ceux qui sont restés au front où ils ont laissé pousser barbe et moustache. Ce sont eux qui accueillaient les *« Bleuets »*, surnom donné aux jeunes soldats, qui après leurs classes, rejoignaient le front et qui à leur tour prenaient le nom de *« poilus »*.

Centenaire de la grande guerre

Ce 11 novembre 2014, le maire, Philippe Rio, les élus, les jeunes grignois du conseil des collégiens, les habitants se sont rassemblés au monument aux morts de la commune pour une cérémonie solennelle. Des enfants de l'école Lucie Aubrac, leur directrice et deux enseignantes ont présenté l'émouvante chanson de Florent Pagny, « Le Soldat ». Inès, du conseil municipal des collégiens a lu le manifeste de l'Ufac (Union française des anciens combattants) suivie par la lecture, par Guy Ollivier, des 23 noms des soldats grignois morts pour la France.

Marcelline Brunello, s'est éteinte à l'âge de 101 ans

Marcelline appartenait à ancienne famille de grignards. Son père était originaire de la ville de Schio avec laquelle Grigny entretient des liens d'amitié. Comme beaucoup de ses compatriotes à l'époque, il était venu à Grigny en 1896 pour extraire la pierre meulière, *« taper la butte »* comme on disait à l'époque, chez Piketty. Ils étaient huit enfants dans la famille et ont vécu dans la cité Piketty, route de Corbeil. Marcelline a perdu ses parents alors qu'elle n'était encore qu'une enfant. Elle a travaillé d'abord dans les champs puis chez Saunier à la ferme et ensuite dans les différentes industries des environs comme ouvrière. Durant la 2e guerre mondiale, elle se retrouve dans les usines de gazogènes à Ris Orangis. Elle fabriquera des casseroles, des clignotants pour l'industrie automobile et terminera sa carrière professionnelle en confectionnant des bijoux.

Marcelline s'est mariée à 17 ans, avec un italien, Brunello Emilio que les cadres de la société Piketty étaient allé chercher pour travailler la *« belle meulière »*. Ils habiteront tous les deux dans la maison sur la route de Corbeil et ils auront un fils.

Marcelline, entre les corvées ménagères et son travail se faisait une joie d'aller danser le samedi soir avec son mari chez *« Cervo »* (aujourd'hui le café de la mairie) et d'aller au cinéma à Juvisy le dimanche après-midi.

Elle a vécu les transformations de Grigny et a assisté à la grande mutation urbaine de la commune qui n'était alors qu'un village et qui peu à peu a vu s'élever les immeubles de Grigny 2 et se construire la Grande Borne. Marcelline est très peu retournée en Italie, elle était Grignarde avant tout.

Elle s'est éteinte la Maison de Retraite du *« Bois Joli »* en douceur, le 1er novembre dernier, à l'âge de 101 ans. Un dernier hommage lui a été rendu, le jeudi 6 novembre lors d'une cérémonie religieuse célébrée en l'église Saint-Antoine Saint-Sulpice avant son inhumation au cimetière ancien de Grigny.

En direct du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)

Éviter l'expulsion

Chaque année, des familles sont expulsées sur Grigny. Pourtant, avec le soutien des travailleurs sociaux (M.D.S ou C.C.A.S), de nombreuses expulsions pourraient être évitées. Mais qu'est ce que l'expulsion ? C'est une action consistant à obliger le locataire en impayés de loyers de quitter son logement. Cette procédure est encadrée par la loi. Vous pouvez être aidé à toutes les étapes de la procédure.

N'oubliez pas qu'à chaque étape, nous pouvons vous aider avec votre participation

C.C.A.S
Centre Communal d'Action Sociale
tél. 01 69 02 53 53
Mairie de Grigny : 19, route de Corbeil 91350 Grigny

M.D.S
Maison Départementale des Solidarités
tél. 01 69 02 11 50
6 ter, avenue des Tuileries - 91350 Grigny

C.S.F
Confédération Syndicale des Familles
tél. 01 69 44 41 31
Maison des Associations : 1, rue du Minotaure - 91350 Grigny

C.N.L
Confédération Nationale du Logement
tél. 01 69 45 66 85
12, place aux Herbes - 91350 Grigny

Communauté d'Agglomération
Pour les impayés de charges de copropriété
tél. 01 69 49 89 80
6, avenue des Tuileries - 91350 Grigny

IMPAYÉS DE LOYERS
Dès les premières difficultés, réagissez. Vous pouvez contacter le C.C.A.S, la M.D.S ou les associations

COMMANDEMENT DE PAYER
Dès la réception du courrier d'huissier, vous avez deux mois pour régler la dette. Demandez de l'aide !

ASSIGNATION AU TRIBUNAL
Ce courrier vous convoque au tribunal. Vous pouvez être accompagné par un travailleur social. Le juge sera plus indulgent si vous êtes présent pour proposer un plan d'apurement

AUDIENCE, DÉCISION DE JUSTICE
Le juge peut suspendre la résiliation du bail et vous accorder des délais de paiement

ÉCHÉANCIER ACCORDÉ PAR LE JUGE
Le juge propose un plan de remboursement

RÉSILIATION DU BAIL
Expulsion demandée par le juge. Ne baissez pas les bras, l'expulsion peut encore être évitée !

NON-RESPECT DE L'ÉCHÉANCIER
Bail résilié

COMMANDEMENT DE QUITTER LES LIEUX
Avec ce courrier d'huissier, vous avez deux mois pour quitter le logement ou régler la dette

RESPECT DE L'ÉCHÉANCIER

VENUE DE L'HUISSIER AU DOMICILE, CONVOCATION AU COMMISSARIAT, DEMANDE DE CONCOURS DE LA FORCE PUBLIQUE
Si l'huissier vient au domicile, il peut vous demander de quitter les lieux mais ne peut le faire par la force. Il a deux mois pour saisir la force publique. Quand la force publique est demandée, vous êtes convoqué au commissariat pour vous informer de votre expulsion.

DEMANDE REFUSÉE
Le bailleur peut demander une indemnisation

DEMANDE ACCORDÉE

MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

EXPULSION
Vous ne pouvez pas être expulsé pendant la trêve hivernale : du 1 novembre au 31 mars ni entre 21h et 6h du matin

Brèves pratiques

Fermetures pour les fêtes

M.Lacroix, Percepteur, nous informe que la Trésorerie sera fermée le **26 décembre 2014 ainsi que le 2 janvier 2015.**

Restos du cœur : on compte sur vous !

Vous désirez vivre pleinement votre Solidarité, rejoignez les RESTOS DU COEUR, intégrez nos équipes pour : la distribution alimentaire, le soutien à la recherche d'emploi, l'accès à la justice, le soutien au conseil budgétaire et l'aide au Logement.
Mail : ad91.benevolat@restosdu-coeur.org ou tél. 06 99 02 50 87
Annick EILDE Responsable Communication tél. 06 20 39 49 65

3ème édition Soirée des jeunes diplômés

Quel que soit le diplôme que vous avez obtenu en 2014 (brevet des collèges, BEP, CAP, BP, bac, BTS, licence, master etc…), inscrivez-vous pour participer à la soirée des jeunes diplômés et afficher ainsi la réussite grignoise.

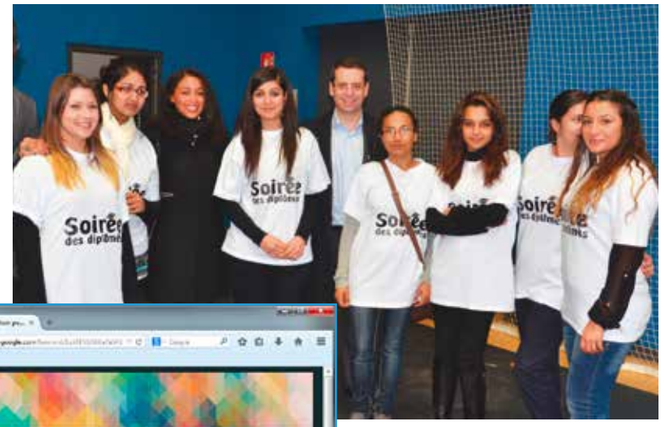

En 2013, collégiens, lycéens et étudiants recevaient les félicitations de Philippe Rio, maire en présence d'Aurélie Konaté, marraine de la soirée des diplômés.

Inscription préalable sur http://www.grigny91.fr/ pour recevoir l'invitation

Tribune de l'opposition

Marché couvert à Grigny, illusion ou possibilité ?

A Grigny, nous n'avons pas d'argent, mais nous pouvons avoir des idées !

L'Etat, par les différentes politiques de la ville successives et, quel que soit le gouvernement, a fait bénéficier notre commune de dotations, de subventions nécessaires à son rééquilibrage dans les équipements publiques et à son développement urbain et économique.

De ce fait, notre municipalité se doit de saisir et d'appréhender ces opportunités financières pour *« conjuguer »* des opérations transversales de construction et de réhabilitation.

Nos élus se doivent d'être imaginatifs et pragmatiques :

- Pourquoi, dépenser de l'argent pour démolir alors que l'on peut transformer ?
- Pourquoi, détruire un gymnase dont la structure porteuse est en bon état, sous prétexte de son remplacement par une construction nouvelle?
- Pourquoi, ne pas modifier la destination des sommes allouées pour la démolition en les consacrants à la transformation de la structure ?
- Pourquoi, s'entêter à maintenir un marché ouvert enclavé qui génère de la nuisance aux habitants ?

Profitons de cette opportunité pour requalifier le marché de la Grande Borne en créant le marché semi couvert de Grigny, en lieu et place du gymnase du Méridien.

Serge GAUBIER
Groupe MoDem

Derniers jours pour le calcul du quotient familial !

Si vous ne l'avez pas encore fait, faites calculer votre quotient familial sans tarder. Le calcul de quotient familial détermine le prix de certaines activités municipales : restauration scolaire, accueils péri-scolaires du matin et du soir, centre de loisirs, conservatoire, école des sports, arts plastiques... Ce quotient est recalculé chaque année et varie selon vos ressources.

Sans cette démarche, à compter du 31 décembre 2014, c'est le taux plein qui sera appliqué.La liste des pièces à fournir est disponible en Mairie, à l'accueil, au service Enfance/Éducation ou sur le site internet sur la page du service éducation.

Voter est un droit : pensez à vous inscrire

Jusqu'au 31 décembre vous pouvez vous inscrire en mairie sur les listes électorales (pièce d'identité et justificatif de domicile datant de moins de 3 mois). Les démarches peuvent se faire par courrier avec les photocopies des documents. Pensez y si vous avez changé d'adresse, si vous êtes nouvellement arrivé à Grigny. Pour les Grignois qui ont 18 ans ou 18 ans avant le 1er mars 2015, et recensés, l'inscription est en principe automatique (à ce jour, 245 inscriptions ont été effectuées) mais il est recommandé de vérifier en mairie en téléphonant par exemple.
Prochaines élections : les départementales les 22 et 29 mars 2015.
Renseignements : Affaires générales en mairie au 01 69 02 53 53

Locataires, faites entendre vos voix !

Vous avez reçu les documents vous permettant de voter pour les représentants des locataires. Leur rôle est important : ils représentent les locataires pour défendre et faire respecter leurs droits auprès des bailleurs, effectuent le contrôle des charges. Ils participent aussi aux réunions des conseils d'administration et aux commissions d'attribution. Certains de ces représentants sont très présents sur nos quartiers, et agissent sans relâche pour plus de rigueur dans les charges, par exemple. Il est important de voter afin que les locataires continuent d'être représentés. La démarche est simple et une note d'explication est jointe aux bulletins de vote, que vous pourrez poster gratuitement jusqu'au 15 décembre 2014.

Rencontrer le délégué à la Cohésion Police Population

Le délégué à la Cohésion Police Population assure un lien direct et un relais accessible entre la population, les partenaires privés, les institutions et les services de police. Il écoute, renseigne, oriente et conseille les habitants les trois premiers jeudi du mois, à la Ferme neuve. Pour le rencontrer, il est nécessaire de prendre rendez vous auprès du service prévention sécurité hygiène de la ville au 01 69 02 45 70.

Samedi 13 décembre

Concert des chœurs du conservatoire

Œuvres de Marc Antoine Charpentier et de compositeurs contemporains
- À 20 h
- Église Notre Dame de Toute Joie
- Face au n° 11, avenue des Sablons
- Entrée libre

Chanté N'wel avec les Merveilles Créole
- À 20h30
- Centre culturel Sidney Bechet

Dimanche 14 décembre

Concerts classiques
Rencontre musicale

Concert sous la direction de Dominique SPAGNOLO avec l'orchestre de l'opéra de Massy. Organisé par l'association DÉCIDER avec la participation du chœur de la Grande Borne et des amis choristes de l'Atelier de Massy.
Au programme
Symphonie *« Les Adieux »* de Haydn
Symphonie n° 10 de Mozart
et d'autres surprises musicales...
- À 16h
- Gymnase du Labyrinthe
- Voie Athéna (Grande Borne)
- Entrée 2€ par adulte
- + un gâteau par famille

Du 16 au 20 décembre

Exposition
« Jaurès, le parcours »
- Médiathèque Victor Hugo
- Entrée libre

Mercredi 17 décembre

Spectacle de Noël et remise cadeaux du CCAS
- De 8h à 18h
- Centre culturel Sidney Bechet

Temps d'ados
- à 15h
- Médiathèque Pablo-Picasso

Vendredi 19 décembre

Mon concert Rodkilla + GIA + Nos'p + Love D
Renseignements : Block Out Music
tél. 06 11 46 07 20 - akody@voila.fr
www.blockout-music.com
- À 20h
- Centre culturel Sidney Bechet
- Place Henri-Barbusse
- Entrée libre

Samedi 20 décembre

Temps d'ados

- à 15h
- Médiathèque Victor Hugo (CVS)

Marché de Noël créole
- De 11h à 20h
- Halle sportive Jean-Louis Henry
- Esplanade des Droits de l'Homme
- Entrée gratuite

Info +

Vendredi 26 décembre
La mairie sera fermée toute la journée

Samedi 17 janvier

Au programme : Cheb Dali (Variété), Cheb Reda (Raï), Orchrestre Abdelhak (musique marocaine), Najib (musique Kabyle) et DJ Nassim. Dégustation sur place.
- à 20h30
- Centre culturel Sidney Bechet

2e édition

Marché de Noël Créole

Restauration sur place avec Club Caraïbes

Samedi 20 décembre 2014

De 11h à 20h - Halle sportive et culturelle Jean-Louis Henry

(Esplanade des Droits de l'Homme – 91350 Grigny)

Marché de Noël à partir de 11h

Produits frais : pois d'Angole, igname, citron vert, haricots rouges, épices, aromates, confitures et autres condiments des îles
Plats cuisinés : pâté, acras, samoussa, achards, colombo, bokit, sorbet-coco, jambon créole
Boissons : jus de fruits exotiques, gingembre, sucre de canne, ti'punch, planteur et rhums
Objets traditionnels : objet déco, poupées, bijoux, lampes et petits mobiliers en bois
Art pictural et créations : peinture, madras, vêtements traditionnels...
Articles de beauté : peau, visage, corps...

Sur scène à partir de 14h

Au programme : quadrille, biguine, gwoka, touloulou, percussions et danses traditionnelles des Départements et Territoires d'Outre-Mer avec : Les Merveilles Créoles, Karib'K, Guyane Sucrée, Association d'Outre-Mer de Grigny, A Nou La et Groupe « Horizon Tropical »
18h30 : « Chanté Nowel » par le groupe de « Fanny Dji »

VILLE DE Grigny